Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260407-2026_028-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	14
• votants	14
• absents	1
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 31 mars 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 24 mars 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
REMPLACEMENT MOTEUR DE VOLEE CLOCHE EGLISE

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BERTHELOT Christian, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme
Absent excusé : CARFANTAN Gabriel

Secrétaire de séance :

Mme LEMONNIER Anne-Sophie

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le moteur de volée de la cloche n° 1 de l'église est hors d'usage. Il convient donc de le remplacer.

Pour ce faire, il présente un devis de l'entreprise Bodet Campanaire pour un montant de 1 319 € HT soit 1 582.80 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal valide la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Anne-Sophie LEMONNIER

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260407-2026_028-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 03 avril 2026

Le Maire

